

Petite mais probémaTIQUE



Camouflée dans les hautes herbes, les buissons et même les haies de cèdre, la tique attend le passage d'un mammifère, d'un reptile ou d'un oiseau pour ainsi se nourrir de leur sang.

Ces insectes à 8 pattes, existent dans une très grande variété. Leur forme, tailles et couleur varient beaucoup selon l'espèce et le stade de développement. La première tique a été décrite en 1746 et depuis 907 espèces ont été identifiées. Au Québec, les deux plus communes sont la tique du chevreuil (*Ixodes scapularis*) dont le nombre augmente annuellement de façon quasi-exceptionnelle, et la tique américaine du chien (*Dermacentor variabilis*).



Dès avril, la tique adulte s'accroche à une proie (chevreuil, chien, humain...) pour se nourrir de sang. Après son repas, qui dure rarement plus d'une semaine, celle-ci se détache et retourne au sol. Les femelles vont pondre une centaine et parfois plus de vingt milles œufs (selon l'espèce). Ces œufs vont éclore en larves, se transformer en nymphes pour devenir des tiques adultes.

Chaque espèce de tique peut être porteuse d'une ou plusieurs maladies. L'*Ixodes scapularis*, quant à elle, est responsable de la transmission de plusieurs maladies dont la maladie de « Lyme ». Plus la tique reste accrochée

longtemps lors d'un repas, plus les chances de transmission des bactéries augmentent dans le cas où celle-ci est porteuse.

Après une morsure, les signes cliniques qu'on rencontre le plus fréquemment, sont une lésion cutanée au site de la morsure mais si l'animal était porteur de la maladie de Lyme certains symptômes pourraient apparaître tels qu'une douleur musculaire/boiterie, fièvre, fatigue, manque d'appétit et de la léthargie.

Pour diminuer ce risque de maladie, la prévention des tiques devient donc très importante. Au Québec, nous recommandons UNE PRÉVENTION ANTI-TIQUE du mois D'AVRIL AU MOIS DE NOVEMBRE (période de dégel). Différents produits s'offrent à vous, soient des produits topiques (liquide à appliquer sur la peau), ou en comprimés (à prendre par la bouche), dans les deux cas, ils nécessitent un traitement mensuel. Il est important de se rappeler que plusieurs produits anti-tiques sont très TOXIQUES POUR LES CHATS, il est donc très difficile de faire de la prévention chez l'espèce féline, cependant le chat est beaucoup moins susceptible aux maladies qu'elles peuvent transmettre.



Vous trouvez une tique? Ne paniquez pas!

Il est important d'ENLEVER LA TIQUE LE PLUS TÔT POSSIBLE, car les agents pathogènes sont transmis entre 48 et 72 heures après qu'elle se soit agrippée à la peau. Dans le cas de la maladie de Lyme, certains auteurs parlent de 24 à 48 heures.

Vous n'êtes pas certain d'y arriver? Communiquez avec nous, nous le ferons pour vous et nous vous expliquerons la technique adéquate pour les enlever par vous-même. Notre personnel en profitera pour vous parler de prévention et de vaccination. Autrement, NE TIREZ PAS MALADROITEMENT SUR CELLE-CI, mais appliquez plutôt les conseils suivants :

1. Protégez vos mains. Ne jamais enlever une tique à main nue, car des agents pathogènes pourraient s'infiltrer par des abrasions de la peau.
2. Prenez la tique le plus près possible de la peau avec un instrument prévu pour enlever les tiques.
3. Tournez lentement en ne tirant pas, comme si vous dévissiez un boulon, afin de déloger les petites dents de la peau de votre animal. Il est important de bien retirer ces pièces buccales, car elles pourraient causer de l'irritation.
4. Faites bien attention de ne pas écraser la tique, elle pourrait alors libérer un liquide potentiellement contaminé.
5. Lorsque vous avez retiré la tique, disposez-en de façon sécuritaire.
6. Désinfectez la plaie et lavez-vous les mains à l'eau et au savon.
7. Notez la date et la localisation de la tique sur votre animal, puis communiquez l'information à votre hôpital vétérinaire pour qu'ils l'inscrivent dans le dossier de votre compagnon. Normalement, un test de dépistage pour les maladies transmises par les tiques, vous sera proposé 6 semaines après la date possible de contamination.



Écrit par Sandra D-Laporte, TSA

Référence : les tiques, mieux les connaître, mieux s'en protéger par Dr Alain Villeneuve